

Le mouvement contre l'expansion des parcs scientifiques et les dangers de l'industrie électronique à Taiwan

Synthèse à partir d'une perspective de justice environnementale

HUA-MEI CHIU

RÉSUMÉ : L'article porte sur le développement et la mutation du mouvement contre l'expansion des parcs scientifiques et les dangers de l'industrie électronique à Taiwan. L'auteure montre que le mouvement a donné naissance à une forte tendance hostile au développement de l'industrie et qu'il a suscité, au cours de la décennie passée, un intérêt croissant pour la justice environnementale. Cette question a été associée à celle de la justice sociale, construisant le discours et les actions du mouvement au regard des trois aspects suivants : premièrement, la lutte en faveur de la justice procédurale, de prises de décision démocratiques et d'une transparence de l'information ; deuxièmement, la promotion de la justice distributive pour la terre, l'eau et les risques environnementaux ; et troisièmement, la lutte pour le droit à la reconnaissance.

MOTS-CLÉS : justice environnementale, mouvement écologiste, industrie électronique de pointe, dangers de l'industrie électronique, parc scientifique.

Introduction

Au cours des dernières décennies, alors que l'industrie électronique s'est développée dans de nombreuses régions du monde, on a découvert que ce secteur était responsable de la consommation excessive d'eau et de sa pollution, mais aussi de la pollution de l'air et des océans. L'influence négative de cette industrie sur l'environnement et les ressources naturelles a été ressentie dès le début des années 1980 dans la Silicon Valley au cœur de la baie de San Francisco en Californie et a été dénoncée par certaines organisations comme la Silicon Valley Toxics Coalition⁽¹⁾. L'utilisation intensive de produits chimiques nécessaires à la production électronique exerce également une menace sur la santé des différents acteurs de ce secteur. Ce dernier utilisant de grandes quantités de produits chimiques, de solvants, de métaux lourds, d'acides, de gaz toxiques, etc., certains contenant de manière avérée ou supposée des agents cancérigènes ou affectant la reproduction, les dangers de l'industrie électronique ont soulevé de vives inquiétudes parmi les travailleurs les plus exposés et les résidents⁽²⁾. Dès les années 1990, d'anciens employés d'IBM (aux États-Unis), de National Semiconductor (en Écosse), de RCA (à Taiwan) ou encore de Samsung (en Corée du Sud) ont porté à l'attention du public les problèmes sanitaires posés par cette industrie et ont entamé des poursuites judiciaires pour obtenir justice et compensation⁽³⁾.

Par ailleurs, l'appétit insatiable de cette industrie pour la terre, l'eau et les ressources énergétiques afin d'alimenter sa croissance rapide soulève régu-

lièrement des questions de justice sociale. Des ressources naturelles limitées, telles que la terre et l'eau, ont été réallouées aux entreprises de l'électronique au détriment des agriculteurs. De plus, l'obsolescence programmée des produits électroniques crée une quantité gigantesque de déchets électroniques devant être traités et ce sont souvent les travailleurs les plus démunis, voire des enfants, des pays pauvres qui les démantèlent dans des environnements de travail extrêmement nocifs⁽⁴⁾.

L'auteure souhaite remercier Paul Jobin, Ming-sho Ho et les deux relecteurs anonymes qui ont permis d'améliorer par leurs commentaires la première version de cet article.

1. <http://svtc.org/about-us/history/> (consulté le 1er juin 2014).
2. Leslie A. Byster et al., « The Electronics Production Life Cycle. From Toxics to Sustainability: Getting Off the Toxic Treadmill », in Ted Smith et al. (éds.), *Challenging the Chips: Labour Rights and Environmental Justice in the Global Electronics Industry*, Philadelphie, Temple University Press, 2006, p. 205-214.
3. Dans les années 1980, Joseph LaDou a été le premier chercheur à étudier les risques professionnels de l'industrie des semi-conducteurs et à avertir de l'« intoxication systémique » subie par les travailleurs. Voir Joseph LaDou, « Occupational Health in the Semiconductor Industry », in Ted Smith et al. (éds.), *Challenging the Chips*, op. cit., p. 31-42. Pour les cas d'IBM, de National Semiconductor et de RCA, voir les articles du même ouvrage, p. 36-41, p. 139-149 et p. 181-190. Le cas des employés de RCA à Taiwan est en cours de jugement : voir Paul Jobin et Yu-hwei Tseng, « Guinea Pigs Go to Court: Epidemiology and Class Actions in Taiwan », in Soraya Boudia, Nathalie Jas (éds.), *Powerless Science? Science and Politics in a Toxic World*, Oxford, New-York, Berghahn Books, 2014, p. 170-191. Sur la concentration de cas de leucémie parmi les employés de Samsung travaillant sur les semi-conducteurs en Corée du Sud, voir le site Internet des Supporters for the Health and Rights of People in the Semiconductor industry (SHARPS), <http://stopsamsung.wordpress.com/> (consulté le 30 mai 2014).
4. L'une des enquêtes les plus complètes sur les déchets électroniques, *Exporting Harm*, a été menée et publiée par le Basel Action Network et al. en 2002. Le texte intégral est disponible sur le site Internet du BAN, www.ban.org/E-waste/technotrashfinalcomp.pdf (consulté le 30 mai 2014).

Cela a conduit les militants de la Silicon Valley à décrire la production électronique comme un « engrenage infernal de la toxicité »⁽⁵⁾. Les auteurs de l'ouvrage fondateur *Challenging the Chips: Labour Rights and Environmental Justice in the Global Electronics Industry* ont rassemblé les témoignages de chercheurs et de militants du monde entier pour montrer que la croissance de l'industrie électronique mondiale allait de pair avec une montée des injustices environnementales et des violations du droit du travail.

En se développant, les mouvements d'opposition à l'industrie électronique ont adopté le concept de justice environnementale et placé la question d'une distribution plus équitable des bénéfices et des dommages environnementaux au centre de leurs préoccupations. Il est apparu que l'influence environnementale de l'industrie électronique mondiale frappait inégalement en fonction des origines sociales, les travailleurs qui sont en première ligne et les communautés voisines étant les plus exposés aux dangers de l'industrie électronique.

L'engrenage infernal de la toxicité de l'industrie électronique mondiale a provoqué de nombreux conflits dans le domaine de l'environnement, de la santé et du droit du travail partout dans le monde. Afin de rendre l'industrie électronique responsable et durable, le réseau International Campaign for Responsible Technology (ICRT), formé en 2002, n'a eu de cesse de promouvoir la justice environnementale, le principe de précaution et une responsabilité accrue des producteurs⁽⁶⁾. Les mouvements ont appelé non seulement à une distribution plus juste, mais aussi au droit de savoir et à la transparence de l'information sur les produits chimiques toxiques utilisés dans l'industrie, au droit d'être reconnu comme partie prenante par les entreprises et dans le processus politique, ainsi qu'au droit d'être compensé, etc. Ces demandes font écho aux trois acceptions de la justice identifiées par David Schlosberg dans les exigences du mouvement écologiste mondial : « l'équité face à la répartition du risque environnemental, la reconnaissance de la diversité des participants et des expériences des communautés touchées et la participation aux processus d'élaboration et de mise en œuvre des politiques environnementales »⁽⁷⁾.

Cet article se concentre sur le développement et la mutation du mouvement contre l'expansion des parcs scientifiques et les dangers de l'industrie électronique à Taiwan au cours de la décennie passée. Il s'attache à explorer le contexte politique et économique ainsi que les changements environnementaux qui ont permis l'émergence du mouvement. En examinant les débats au sein du mouvement depuis le milieu des années 2000, l'article montre comment il s'est renforcé en se concentrant sur trois aspects spécifiques de la justice environnementale et sociale, à savoir la justice distributive, les processus politiques de prise de décision et le droit à la reconnaissance.

Notre recherche a principalement adopté une approche qualitative pour passer en revue l'histoire des conflits environnementaux sur la pollution électronique et l'expansion des parcs scientifiques à Taiwan. Elle s'appuie sur des enquêtes effectuées dans le cadre de notre thèse de doctorat, achevée en 2010, et d'un travail de suivi sur les dernières évolutions en matière de réglementation des produits chimiques dangereux dans l'industrie électronique taïwanaise⁽⁸⁾. Au cours de la décennie passée, nous avons mené plus de 80 entretiens approfondis avec des militants écologistes, des experts, des responsables gouvernementaux, ainsi que des cadres, des ingénieurs et des travailleurs d'entreprises. Parallèlement, nous avons collecté et analysé des archives, des documents et des articles de presse. Cette recherche se nourrit également de nos observations participantes au sein de groupes institutionnels (par exemple les groupes de surveillance environnementale, les

audiences publiques et les études d'évaluation de l'impact environnemental) ainsi que de notre participation aux réunions et actions collectives de diverses organisations environnementales depuis 2001.

Mise en contexte : l'évolution du mouvement⁽⁹⁾

À la fin des années 1970, le gouvernement taïwanais a fait de l'industrie électronique un secteur stratégique et a tenté de reproduire le modèle de la Silicon Valley en établissant des parcs scientifiques concentrant plusieurs entreprises du secteur électronique. Les trois principaux sont le parc scientifique de Hsinchu (PSH), le parc scientifique du centre de Taiwan (PSCT) et le parc scientifique du sud de Taiwan (PSST), établis respectivement en 1980, 1996 et 2003. À ce jour, les 13 sites industriels de ces trois parcs occupent 4 663 hectares de terrain et 873 entreprises y emploient 244 920 personnes⁽¹⁰⁾. Les secteurs des semi-conducteurs et de l'opto-électronique qui ont à la fois la plus forte intensité capitaliste et les besoins en produits chimiques les plus importants des parcs scientifiques ont enregistré une croissance significative. En 2012, ces deux secteurs représentaient 90 % du chiffre d'affaires des parcs scientifiques et employaient 82 % de leur personnel⁽¹¹⁾. Les fabricants de semi-conducteurs et de matériel opto-électronique étant les plus gros consommateurs d'eau, d'énergie et de terre et les principaux producteurs de substances toxiques, leur croissance a accéléré l'émergence d'un mouvement d'opposition.

Ce mouvement a émergé à la fin des années 1990 lorsqu'on a découvert que le parc scientifique de Hsinchu (PSH) déversait illégalement ses eaux usées dans les rivières, les caniveaux de drainage et les canaux d'irrigation, démolissant ainsi complètement son image de bon élève en matière de protection environnementale. En outre, plusieurs incendies dans des entreprises de semi-conducteurs en 1996 et 1997 ont répandu des substances chimiques dangereuses dans l'air et révélé au grand jour le risque environnemental posé par une industrie de pointe soi-disant propre. Ainsi, des militants écologistes locaux ont fait pression sur le Conseil national des sciences (CNS) pour former le tout premier groupe de surveillance environnementale (GSE) à la fin 1999. Cependant, la participation des militants au GSE n'a pas suffi à résoudre les problèmes environnementaux et sanitaires tels que les plaintes des résidents contre les odeurs et la pollution liée aux effluents, le lien suspecté entre la contamination de l'eau et la concentration

5. Leslie A. Byster *et al.*, « The Electronics Production Life Cycle », *art. cit.*, p. 203.

6. ICRT, www.icrt.co/ (consulté le 1er décembre 2013).

7. David Schlosberg, « Reconceiving Environmental Justice: Global Movements and Political Theories », *Environmental Politics*, vol. 13, n° 3, automne 2004, p. 517-540.

8. Hua-mei Chiu, *Ecological Modernisation or Enduring Environmental Conflict? Environmental Change in the Development of Taiwan's High-tech Industry*, thèse de doctorat au département de sociologie de l'Université de l'Essex, Royaume-Uni, 2010. Le projet de recherche, *Xinxing huaxuepin guanzhi zhengce xia de Taiwan dianziye* (L'industrie électronique et les changements de réglementations sur les produits chimiques à Taiwan), NSC 101-2410-H-110-001, a été financé par le Conseil national des sciences (National Science Council [NSC]) de Taiwan de février 2012 à avril 2013. Le Conseil est devenu le ministère de la Science et de la Technologie en mars 2014.

9. Mes travaux précédents se sont attachés à décrire la trajectoire du mouvement, axée sur la justice environnementale et sociale, du milieu des années 2000 à 2010. Voir Hua-mei Chiu, « The Dark Side of Silicon Island: High-Tech Pollution and the Environmental Movement in Taiwan », *Capitalism, Nature and Society*, vol. 22, n° 1, 2011, p. 40-57. Des changements récents nous ont permis de clarifier les aspects du mouvement ayant trait à la justice environnementale et constituent l'objet de cet article.

10. Conseil national des sciences (NSC), *Xinshu (hankuojian) kexue yuanqu zhengce pinggu shuomingshu* (Évaluation des politiques d'établissement et d'expansion des parcs scientifiques), Taipei, NSC, 2013, p. 1.

11. *Ibid.*, p. 3-12. Les chiffres d'affaires des semi-conducteurs et de l'opto-électronique sont respectivement de 54,6 % et 35,7 %.

des cas de cancer, ou encore les controverses liées à l'incinérateur de boues d'épuration du parc scientifique Hsinchu conçu pour traiter les solvants toxiques produits par les entreprises de semi-conducteurs⁽¹²⁾.

L'identification des sources de pollution a constitué un autre défi majeur du mouvement. Les entreprises et les parcs scientifiques ont prétendu avec persistance respecter une réglementation environnementale qui légiférait souvent avec retard sur les produits chimiques utilisés dans la production électronique. Simultanément, l'invocation constante du secret industriel par les entreprises pour refuser de fournir des informations complètes a rendu plus difficile l'identification du lien de causalité entre activité industrielle et pollution⁽¹³⁾.

Durant les élections présidentielles de 2000, le candidat du parti démocrate progressiste (*Democratic Progressive Party* ou DPP en anglais) Chen Shui-bian a bâti une partie de sa campagne sur le projet attractif de « *Green Silicon Island* », son élection mettant fin à 50 années de domination autoritaire du Kuomintang (KMT). Cependant, afin de respecter ses promesses politiques, le gouvernement de Chen a approuvé les plans de développement du parc scientifique du centre de Taiwan (PSCT) et d'expansion de ceux de Hsinchu (PSH) et du sud de Taiwan (PSST)⁽¹⁴⁾. La résistance la plus vive a été suscitée par les nouveaux sites des parcs Hsinchu et du centre de Taiwan dont les phases trois et quatre ont débuté en 2006.

En outre, de nouveaux cas de pollution électronique découverts depuis le milieu des années 2000 ont été utilisés par les militants comme preuve à charge contre l'expansion des parcs scientifiques ou pour alimenter le mouvement d'opposition aux dangers de l'industrie électronique. Les incidents les plus notables de cette époque comprennent la confirmation officielle de la présence d'« huîtres vertes » (contaminées par des métaux lourds) sur le littoral de Hsinchu, la pollution de l'air à l'arsenic par les entreprises d'opto-électronique, les récoltes de riz perdues sur des terres agricoles salinisées par les eaux usées du parc du centre de Taiwan, la pollution de la rivière Shiaoli par des fabricants de matériel opto-électronique comme AU Optronics Corporation (AUO) et Chuanghwa Picture Tubes Ltd. (CPT), et les cas les plus récents de pollution de la rivière Houjin par le premier fournisseur mondial de services d'essai et d'assemblage de semi-conducteurs, Advanced Semiconductor Engineering Inc. (ASE).

Dans l'ensemble, les grandes campagnes contre l'industrie électronique de la dernière décennie se sont concentrées sur la pollution de l'eau et la pollution environnementale et se sont opposées aux expropriations de terres et aux détournements des cours d'eau tout en protestant contre les risques sanitaires encourus par les communautés locales. Ces campagnes ont vu la formation d'alliances plus larges entre des organisations environnementales et des groupes locaux d'agriculteurs, de pêcheurs et d'habitants. Afin de lutter contre les plans de développement, le mouvement a progressivement concentré ses critiques sur les prises de décision exigeant de participer à ces processus. Le premier champ de bataille est généralement celui de la participation aux études d'évaluation de l'impact environnemental avant de se déplacer vers l'examen de planification régionale. De plus, dans le mouvement contre les phases trois et quatre du parc du centre de Taiwan, certains litiges ont été portés devant les tribunaux après que le camp écologiste a échoué à interrompre les plans de développement par la voie institutionnelle. Avec le Conseil national des sciences, agence gouvernementale jouant le rôle de promoteur, le gouvernement a eu tendance à protéger les intérêts des promoteurs et des entreprises dans ces conflits environnementaux. C'est pourquoi les militants ont fréquemment adopté une stratégie de confrontation. Écologistes, agriculteurs et pêcheurs protestent ainsi sou-

vent devant les locaux de l'Administration pour la protection de l'environnement (APE), de l'Agence pour la construction et la planification du ministère de l'Intérieur, du siège de l'exécutif, du bureau du président, mais aussi au bord des cours d'eau, sur les côtes ou le long des canaux d'irrigation.

À la recherche d'une justice environnementale et sociale

Au cours de la dernière décennie, le mouvement a largement focalisé ses efforts contre l'expansion de l'industrie électronique. Le développement des parcs scientifiques et de l'industrie électronique est devenu synonyme d'injustice, une injustice étroitement liée à l'épuisement des ressources naturelles et à la dégradation des écosystèmes, à la privation des moyens d'existence des plus démunis, à une aide injuste au secteur capitaliste des technologies de pointe et à une absence de démocratie dans la prise de décision aux niveaux économique et environnemental. Les questions de justice environnementale et sociale ont été associées dans la construction du discours et des actions du mouvement au regard des trois aspects suivants : premièrement, la promotion de la justice procédurale, de la prise de décision démocratique et de la transparence de l'information ; deuxièmement, la promotion de la justice distributive pour la terre, l'eau et les risques environnementaux ; et troisièmement, la lutte pour le droit à la reconnaissance.

Promotion de la prise de décision démocratique, de la transparence de l'information et de la justice procédurale

Parallèlement à sa quête de justice distributive, le mouvement a développé une forte critique contre les processus de prise de décision non démocratiques qui excluent les groupes affectés et manquent de transparence. Le processus d'« évaluation de l'impact environnemental » (ci-après appelée étude d'impact) révèle un déséquilibre flagrant de la structure du pouvoir. Pour la population locale, les agriculteurs et les militants écologistes, la participation au processus de prise de décision institutionnel a été un moyen de dénoncer son caractère injuste.

En 2006, le mouvement a obtenu des résultats notables en participant à l'étude d'impact de la phase trois du parc scientifique du centre de Taiwan qui comprenait les sites de Houli et Chihsin. Le mouvement a saisi l'opportunité politique que lui présentait le DPP lors du remaniement ministériel de 2005. Nouveau responsable à la tête de l'Administration pour la protection de l'environnement (APE), Chang Kuo-lung, chercheur et vétéran de l'écologie, a nommé plusieurs chercheurs, avocats et organisateurs proches de la cause écologiste à des postes de membre de la commission d'examen. Durant leur mandat, d'août 2005 à juillet 2007, les membres écologistes du comité ont associé plusieurs organisations environnementales, notamment Wild at Heart Legal Defense Association, Taiwan Academy of Ecology, Taiwan Environmental Action Network (TEAN), l'Ecological Education Centre of the Kaohsiung Teachers Association, Taiwan Watch Institute, Taiwan

12. Pour une analyse plus détaillée, voir Hua-mei Chiu, *Ecological Modernisation or Enduring Environmental Conflict?*, op. cit., p. 187-209.

13. *Ibid.*

14. Conseil pour la planification économique et le développement, *Lüse xidao jianshe lantu ji xiang-guan zhengce fang'an* (Projet et politique pour une *Green Silicon Island*), Taipei, CEPD, 2001.

Environmental Protection Union, et Green Citizens Action Alliance, ainsi que des avocats de la commission sur le droit environnemental du Barreau de Taipei⁽¹⁵⁾ à l'examen des nouveaux plans de développement économique. Ils ont identifié de nombreuses zones d'ombre dans les rapports d'évaluation de l'impact environnemental de la phase trois du parc scientifique du centre de Taiwan, une absence d'informations et de données importantes ainsi qu'une tendance à minimiser les conséquences sociales, environnementales et sanitaires des projets. Par exemple, dans le cas du site de Chihsin, le rapport d'impact environnemental s'appuyait sur les données fournies par une station de surveillance hydrologique située en amont de la rivière Dajia pour prouver que le volume d'eau était suffisant pour diluer les eaux usées des industries de pointe, mais oubliait de mentionner la présence d'un barrage détournant le cours d'eau en aval.

Le camp écologiste a concentré ses critiques sur le problème des risques sanitaires pour les résidents, la surconsommation et la contamination de l'eau, la pollution de l'air par les composés organiques volatils et l'expropriation des agriculteurs. Un manque criant d'informations, en particulier sur les substances chimiques et leurs effets, a été constaté. L'étude d'impact environnemental n'en pas moins donné son feu vert aux sites de Houli et Chihsin, malgré les protestations durant et en dehors des réunions d'examen de l'impact environnemental en février et juin 2006. Dans le cas du site de Chihsin, deux membres écologistes de la commission d'examen ont démissionné en signe de protestation et quatre membres ont quitté la réunion de clôture en accusant le gouvernement de « protéger les intérêts des grands capitalistes », de « négliger la santé publique » et de « piétiner les conclusions de l'étude d'impact »⁽¹⁶⁾. Par la suite, les agriculteurs et les groupes écologistes ont porté l'affaire devant les tribunaux en mars 2007, faisant valoir que le site avait été approuvé sans évaluation en bonne et due forme.

Au cours de l'étude controversée, les membres écologistes de la commission ont utilisé leur position pour rendre publiques les diverses conséquences du plan de développement, ils ont informé et mobilisé les agriculteurs locaux et ajouté toutes sortes de conditions aux conclusions de l'étude d'impact lors de l'approbation du projet. La capacité d'action du mouvement s'en est trouvée fortement renforcée. Cependant, le camp des écologistes n'a au bout du compte pas réussi à faire barrage au projet ni à imposer une seconde phase d'étude plus complète qui aurait impliqué une plus large participation du public.

Le déséquilibre des pouvoirs au sein de la commission est intrinsèquement lié à la volonté du gouvernement de retirer tout ce qui pourrait constituer « un obstacle » au capital⁽¹⁷⁾. La commission d'examen de l'impact environnemental est constituée de 14 experts nommés par le responsable de l'Administration pour la protection de l'environnement et sept représentants issus de plusieurs ministères, ce qui laisse une marge aux interventions du gouvernement.

Par ailleurs, l'étude d'impact étant axée sur la parole des experts et fondée sur l'idéologie du déterminisme technologique⁽¹⁸⁾, elle ne laisse que très peu de place à une véritable participation du public. Dans la première phase d'étude, la commission examine les déclarations soumises par le promoteur dans la salle de réunion. Depuis l'inscription de l'étude d'impact dans la loi en 1994, la plupart des cas sont tranchés de cette manière. Seuls les cas les plus controversés doivent passer par une seconde phase au cours de laquelle la commission se livre à un examen plus détaillé et complet et où le promoteur doit rendre le projet public et organiser des réunions publiques. La première phase de l'étude d'impact ne comporte aucun mécanisme assurant la participation du public.

Alors que les études d'impact sont devenues une tribune où se jouent les conflits environnementaux, l'Administration pour la protection de l'environnement (APE) a établi une règle stipulant que chaque organisation environnementale ou groupe de résidents participant aux réunions n'était autorisé à parler que durant trois minutes. Cette mesure est particulièrement injuste pour les résidents qui vivent loin de la capitale. Par exemple, les agriculteurs de Houli, souvent assez âgés, doivent partir vers 5 heures du matin pour assister à la réunion de 9 heures au bureau de l'APE à Taipei. Un des écologistes remarque : « Il y a souvent plusieurs centaines d'agriculteurs qui viennent en car, mais leur représentant ne peut parler que trois minutes pendant la réunion. C'est profondément injuste »⁽¹⁹⁾. Dans la première phase d'étude, le promoteur n'est tenu d'organiser qu'une seule réunion pour expliquer le projet après validation de l'étude, ce qui ne permet pas aux résidents de bien comprendre le projet et encore moins de s'y opposer – sans parler du fait que la plupart des résidents n'ont pas été informés ou ne sont pas en mesure de participer à la réunion. Pour informer les résidents, les promoteurs se contentent généralement de placer une annonce dans un coin du journal local ou de coller une affichette sur les tableaux des bureaux de la communauté ou du village. Les réunions ont toujours lieu en semaine durant les heures de bureau et les résidents n'ont que rarement la possibilité de se libérer. L'un des membres de la commission d'examen se souvient d'un cas absurde : « seul le chef de village a pu participer à la réunion. Le reste des participants appartenait à une société de conseil environnemental. La réunion a eu lieu pendant les heures de bureau. Qui pouvait bien y venir ? »⁽²⁰⁾.

Pour les projets entrant dans la seconde phase d'étude qui nécessite l'organisation de réunions et d'audiences publiques de la part du promoteur, les opinions des résidents ne sont pratiquement jamais prises en compte. Les études d'impact et les examens de planification régionale sont sous le contrôle des fonctionnaires et des experts de l'État développementaliste. Les agriculteurs et les habitants n'ont aucun mot à dire sur les décisions économiques et environnementales qui menacent leur quotidien. On peut leur prendre des ressources naturelles limitées sans même les consulter. Par exemple, durant les audiences publiques de la phase trois du parc scientifique du centre de Taiwan, les agriculteurs de Houli ont été surpris d'apprendre que l'association chargée de la gestion de l'irrigation, la Taiwan Joint Irrigation

15. Le secrétaire général de l'Ecological Education Centre of the Kaohsiung Teachers Association a fondé une nouvelle organisation environnementale, Citizen of the Earth Taiwan (CET), en 2007. Taiwan Environmental Action Network (TEAN) a été dissout pour fusionner avec CET en 2011. Les avocats en droit environnemental ont formé par la suite l'Environmental Jurists Association en 2010.

16. Des membres de la commission d'examen ont quitté ensemble la réunion en déclarant que « le système d'évaluation était mort » ; voir la déclaration de six membres du comité le 30 juin 2006, <http://zh.wildatheart.org.tw/story/10/6122> (consulté le 30 juillet 2014). Articles du *Ziyou shibao* (*The Liberty Times*), *Zhongguo shibao* (*China Times*), et *Lianhebao* (*United Daily*), 1er juillet 2006.

17. À cause des multiples questions soulevées par les membres écologistes de la commission d'examen durant les sessions d'étude et des protestations continues des agriculteurs de Houli devant les locaux de l'Administration pour la protection de l'environnement (APE), le comité n'a pas été en mesure de faire passer le plan pour le site de Chihsin en moins d'un mois comme le souhaitait le pouvoir exécutif. Ce dernier a alors ordonné aux ministères concernés de « retirer tout ce qui pourrait faire obstruction à l'étude d'évaluation de l'impact environnemental ». Les membres écologistes du comité ont été accusés de « faire obstacle » au développement économique. Ces derniers ont rédigé un communiqué pour protester contre l'intervention du gouvernement dans l'étude d'évaluation de l'impact environnemental : <http://e-info.org.tw/node/5355> (consulté le 31 juillet 2014).

18. Hsu Shih-jung et Hsu Shao-feng, « Yi minzhong guandian tando huanjing yingxiang pinggu zhidu » (Recherche sur le système d'étude d'évaluation de l'impact environnemental du point de vue de la participation citoyenne), *Taiwan tudi yanjiu* (*Journal of Taiwan Land Research*), vol. 2, p. 101-130.

19. Entretien NEA3, 28 février 2008, Taipei.

20. Entretien ESE9, 12 mars 2008, Taipei.

Association, avait déjà signé sans les avoir consultés un accord avec l'administration du parc scientifique et l'entreprise chargée de la gestion de l'eau sur l'île à propos du détournement de l'eau d'irrigation pour un usage industriel. On a souvent demandé aux agriculteurs de céder la priorité aux industries électroniques de pointe quand bien même ils payent depuis de nombreuses années des droits sur l'eau et que leur accès à l'eau d'irrigation est inscrit dans les principes généraux de la Joint Irrigation Association.

Démonçant le manque criant de démocratie de ce processus de prise de décision, le mouvement a appelé à une transparence accrue des plans économiques et à une meilleure information sur les dangers liés à l'industrie électronique. Dans un premier temps, le mouvement d'opposition de la région de Hsinchu a eu le plus grand mal à établir les conséquences réelles du parc scientifique sur l'environnement et la santé. Au cours de la décennie passée, le camp écologiste s'est appuyé sur la participation aux études d'impact pour mieux comprendre le coût écologique et social du développement des parcs scientifiques. Durant l'examen de la phase trois du parc du centre de Taiwan, les membres écologistes de la commission d'examen ont pu user de leur influence pour inciter les promoteurs à fournir plus d'informations sur leur projet. Pour les militants écologistes, « les promoteurs étaient contraints de "cracher" les informations par petits bouts à chaque réunion »⁽²¹⁾.

Alors que les responsables publics et privés affirmaient que les entreprises se conformaient parfaitement aux règlements environnementaux, les écologistes ont réussi à révéler les carences du droit environnemental sur le contrôle des dangers de l'industrie électronique. Par exemple, le camp écologiste a eu le plus grand mal à obtenir les fiches de données de sécurité (*Material Safety Data Sheet, MSDS*) des entreprises de l'électronique. Les membres écologistes de la commission d'examen ont soulevé cette question à toutes les réunions et les promoteurs n'ont pas eu d'autre choix que de donner davantage d'informations à chaque réunion avant d'admettre que 5 % des matières premières devaient rester confidentielles afin de protéger le secret industriel⁽²²⁾. Lors d'une audience publique organisée au parlement de Taiwan en 2009, le directeur du Département de l'assainissement de l'environnement et de la gestion des substances toxiques (Department of Environmental Sanitation & Toxic Substance Management, DESTSM) de l'Administration pour la protection de l'environnement a admis que les polluants de la rivière Shiaoli, les plus grands fabricants d'écrans TFT et LCD, AUO et CPT, n'avaient déclaré que 13 substances toxiques chacun sur les 259 qui font l'objet d'une réglementation par le DESTSM.

Un autre exemple illustre les carences de l'évaluation sanitaire. Après avoir perdu son procès contre les agriculteurs de Houli en janvier 2010, l'Administration pour la protection de l'environnement a affirmé qu'il n'existait aucun risque sanitaire associé à la phase trois du parc scientifique du centre de Taiwan, interprétant de façon partielle les conclusions de l'évaluation sanitaire menée selon les critères imposés par la commission d'examen de l'impact environnemental. Un chercheur ayant participé à l'étude a déclaré publiquement que l'évaluation avait été rendue difficile par la réticence des entreprises à fournir des données complètes sur les produits chimiques qu'elles utilisaient. Le groupe de recherche n'avait pu collecter que des données provenant des cheminées pour analyser les substances contenues dans les émissions atmosphériques. De plus, l'évaluation de l'impact sanitaire lié aux eaux usées rejetées par les entreprises de haute-technologie, question fondamentale pour les agriculteurs, n'a même pas été réalisée pour cause de restrictions budgétaires⁽²³⁾. Le fait que les entreprises n'aient pas voulu ou pu fournir les informations pertinentes par le biais des canaux institutionnels a fait naître une suspicion des résidents locaux et des militants écologistes.

Durant la bataille juridique, la société taïwanaise a pu constater plus avant le manque de démocratie dans les méthodes employées par le gouvernement. Comme nous l'avons mentionné, le camp des écologistes a lancé des poursuites judiciaires contre la décision de l'étude d'impact. En janvier 2008, la Cour administrative de Taipei a invalidé l'étude d'impact de la phase trois du site de Chihsin du parc scientifique du centre de Taiwan. Deux années plus tard, la Cour administrative suprême a rejeté l'appel de l'Administration pour la protection de l'environnement (APE) et annulé les conclusions de l'étude d'impact du site de Chihsin. Les agences gouvernementales, l'APE et le CNS, ont fait valoir qu'il n'était pas nécessaire de suspendre les activités du parc et ont présumé que l'intérêt des entreprises devait être garanti par le gouvernement dans la mesure où il correspondait à l'intérêt public. Afin de réaffirmer sa légitimité, l'APE a organisé une réunion supplémentaire pour l'étude d'impact du site de Chihsin, ce qui a créé un précédent permettant aux promoteurs de continuer à construire et aux entreprises de poursuivre leurs activités alors qu'une étude d'impact était en cours. Cette seconde étude, qualifiée ironiquement d'« évaluation fantôme » par les écologistes⁽²⁴⁾ s'est de nouveau conclue par une approbation du projet à la fin du mois d'août 2010 malgré un fort mécontentement de la population. Ainsi, les organisations environnementales et les agriculteurs locaux ont attaqué en justice la seconde étude d'impact. En mars 2013, le camp écologiste a de nouveau obtenu gain de cause devant les tribunaux. Mais au lieu d'arrêter les activités du parc, l'APE a annoncé en janvier 2014 que le CNS allait soumettre le projet à une seconde phase d'étude sans interrompre les activités des deux entreprises se trouvant déjà dans le parc. La bataille juridique se poursuit encore aujourd'hui.

La justice distributive des bénéfiques et des risques environnementaux

Parallèlement aux campagnes contre les injustices liées aux procédures, le mouvement s'est efforcé de résister contre la répartition inégale des bénéfiques et des risques environnementaux. Afin d'attirer les investissements de l'électronique de pointe, le gouvernement taïwanais subventionne non seulement les entreprises, mais joue aussi le rôle de promoteur de parcs scientifiques en fournissant les infrastructures essentielles, en extrayant et redistribuant les ressources naturelles et en gérant les déchets industriels. La dette du Fonds d'exploitation des parcs scientifiques, géré par le gouvernement, n'a cessé d'augmenter, principalement à cause du développement de nouveaux parcs, pour atteindre plus de 128,4 milliards de nouveaux dollars taïwanais (NT\$, soit 4,28 milliards de dollars américains) à la fin 2011⁽²⁵⁾. Alors que les nouveaux plans économiques imposent une pression accrue sur les terres, l'eau et l'énergie et qu'ils créent des dommages po-

21. Entretien NEA3, 5 septembre 2007, Taichung.

22. « Zhongbu kexue gongye yuanqu Houli yuanqu kaifa jihua, di'erci tingzheng huijilu » (Minutes de la seconde audience publique sur le plan de développement du parc scientifique du centre de Taiwan-Houli), 4 octobre 2007, p. 183-188. Disponible en ligne sur www.PSCT.gov.tw (consulté le 10 octobre 2007).

23. Wu Kwun-yu, « Zhongke sanqi jiankang fengxian pinggu de juxianxing » (Les limites de l'évaluation du risque sanitaire de la phase trois du parc scientifique du centre de Taiwan), *Ziyou shibao (The Liberty Times)*, 16 mars 2010.

24. Chu Shu-Chuan, « Renmin nuhou: zhe shi yige gui huanping », (Le peuple gronde : c'est une évaluation fantôme de l'impact environnemental), <http://e-info.org.tw/node/58273> (consulté le 13 août 2010).

25. Lai Ling-ling, « Sanda kexue yuanqu fuzhai qianyi yongyuan huan bu wan » (Il faudra plus de 100 ans pour rembourser les milliards de dettes accumulées pour le développement des trois parcs scientifiques), *Shangye zhouban (Business Weekly)*, n° 1191, 20 septembre 2012.

tentiels sur les écosystèmes, l'environnement et la santé des populations, le mouvement contre l'expansion des parcs scientifiques s'est progressivement concentré sur la distribution des bénéfices et des risques environnementaux. Le conflit portant sur la phase quatre du parc scientifique du centre de Taiwan met ce point en lumière.

En 2008, lorsque le KMT, pro-développement, reprend le pouvoir au niveau national, un nouveau plan de développement économique intitulé « 12 projets pour i-Taiwan » est annoncé par le président Ma Ying-jeou. Il comprend notamment le développement de la phase quatre du parc du centre de Taiwan dans le district de Changhua, autre région agricole importante du centre de l'île. Cependant, le projet s'est heurté à l'opposition des écologistes, des agriculteurs et des pêcheurs, les problèmes du déversement des eaux usées et de la contamination de l'eau, des expropriations ainsi que de l'utilisation et du détournement de l'eau occupant de nouveau une place centrale dans le conflit.

La première réunion d'étude d'impact pour le nouveau site a eu lieu le 7 avril 2009. La question du lieu de déversement des eaux usées a soulevé des protestations de la population locale. Associées aux cas des « huîtres vertes », des terres agricoles salinisées et de la pollution de la rivière Shiaoli, les eaux usées de l'industrie électronique n'étaient pas tolérables pour les agriculteurs et les pêcheurs locaux. Et ce d'autant plus que le principal utilisateur du nouveau site était AUO, le pollueur de la rivière Shiaoli. Selon l'opposition, les eaux usées du secteur de l'opto-électronique sont dangereuses et totalement incompatibles avec la culture du riz, des huîtres et des coques. Avec l'aide d'organisations environnementales, notamment le groupe local de l'Union pour la protection de l'environnement de Changhua, les ostréiculteurs de Fushing ont formé une association autonome et protesté auprès de l'Administration pour la protection de l'environnement, du gouvernement du district de Changhua et de l'administration du parc scientifique durant l'étude d'impact.

L'APE a été contrainte d'organiser une série de réunions d'experts pour discuter du problème des eaux usées⁽²⁶⁾. Le promoteur, l'administration du parc scientifique, a suggéré une solution alternative consistant à déverser les eaux usées dans la rivière Chuoshui, proche de la limite entre les districts de Changhua et de Yunlin, au lieu de le faire dans la vieille rivière Chuoshui du côté du district de Changhua. Ce changement a suscité l'opposition immédiate des agriculteurs et des pêcheurs du district de Yunlin. Le gouvernement de ce district a mobilisé ces derniers pour protester lors des réunions publiques de l'administration du parc scientifique et le chef de district a assisté en personne à la réunion d'étude d'impact pour soulever de fortes objections à ce nouveau plan. Voyant la mobilisation du district voisin, le chef de district de Changhua, qui ne cachait pourtant pas sa fierté d'avoir convaincu le gouvernement central de choisir Changhua comme base pour la phase quatre du parc, s'est lui aussi opposé au déversement des eaux usées dans son district où les agriculteurs et les pêcheurs étaient largement mobilisés.

En dépit des objections et de la suspicion au niveau local, le pouvoir exécutif a insisté pour que l'étude d'impact soit approuvée car les hauts fonctionnaires craignaient que des retards dans les délais de construction ne contrariaient les entreprises de l'électronique. Par conséquent, la commission d'examen a approuvé l'étude le 30 octobre 2009 en optant pour une solution au problème des eaux usées pour le moins étrange : l'administration du parc scientifique du centre de Taiwan pouvait décider où déverser les eaux usées car les deux options étaient considérées comme sûres et faisables. De plus, afin d'apaiser l'opposition au niveau local, le Premier ministre

Wu Dun-yi promit de construire des canalisations pour déverser les eaux usées dans l'océan, à trois kilomètres des côtes. En réponse à ces conclusions arbitraires de l'étude d'impact, le camp écologiste a également porté cette affaire devant la Cour administrative en 2010.

L'alliance contre la phase quatre du parc scientifique du centre de Taiwan a pris de l'ampleur lorsque le projet a été passé en revue par la commission d'examen de la planification régionale. Les écologistes ont fait valoir que le projet n'était pas adapté au site et ne devait pas recevoir d'investissements gouvernementaux. Ils ont d'abord noté le faible taux d'occupation du parc industriel proche du site proposé pour la phase quatre et le fait que, le fonds d'exploitation des parcs scientifiques étant lourdement endetté, le gouvernement ne pouvait se permettre de dépenser 48,96 milliards de NT\$ ou 1,63 milliard de dollars américains supplémentaires pour « dévorer » 631,09 hectares de terres agricoles de très bonne qualité, selon le propre système de classification des autorités. En outre, la région agricole est déjà menacée par la pénurie d'eau et l'affaissement des sols. Les écologistes ont souligné qu'il était inapproprié de transformer cette zone en un parc industriel vorace en ressources hydriques⁽²⁷⁾.

Il faut ajouter que la confiscation des terres aux plus démunis pour satisfaire les besoins des parcs scientifiques a érodé un peu plus la légitimité du plan de développement. Un petit village agricole de 31 foyers, Shansiliao, devait être exproprié et les agriculteurs y vivant depuis plusieurs décennies chassés de leurs terres. L'expropriation a été annoncée soudainement avec des compensations minimales pour les agriculteurs. Un écologiste a vivement critiqué cette injustice : « c'est un processus complètement arbitraire. Au nom de l'intérêt public, le gouvernement confisque tout ce que possèdent ces vieux agriculteurs pour le mettre dans les poches des capitalistes. C'est la plus grande injustice que j'ai jamais vue »⁽²⁸⁾. Cela a rapidement attiré l'attention des mouvements d'agriculteurs et d'étudiants ainsi que de blogueurs qui ont formé le groupe de soutien de Shansiliao.

Avec la multiplication des conflits autour des expropriations de terres et de logements pour la construction de parcs scientifiques par les autorités publiques et les promoteurs, les habitants et agriculteurs locaux de Shansiliao dans le district de Changhua, de Dapu et Wanbao dans le district de Miaoli et d'Erchongpu et Puyu dans le district de Hsinchu se sont organisés en groupes autonomes avec l'aide d'un groupe de défense des droits des agriculteurs : le Taiwan Rural Front⁽²⁹⁾. Un mouvement appelant au rétablissement des droits fonciers a émergé pour remettre en question la légitimité des expropriations au profit des parcs scientifiques et des nouveaux plans d'urbanisme les accompagnant.

Le détournement des eaux des exploitations agricoles vers les industries de l'électronique de pointe a là aussi abouti à un conflit social. Les agricul-

26. L'APE a mis en place une « réunion d'experts » dans la première phase d'étude d'impact afin de mettre fin à une grande controverse. L'ensemble des parties prenantes du conflit, les autorités locales, les promoteurs et les organisations de résidents ou pour la protection de l'environnement peuvent recommander un ou deux experts pour participer à la réunion avec les membres de la commission d'examen. L'étude d'impact de la phase quatre du parc scientifique du centre de Taiwan a donné lieu à cinq réunions de sous-comités et six réunions d'experts sur le problème du déversement des eaux usées.

27. Liao Ben-chain, « Tunshi tudi de yeman youxi » (Le jeu barbare de la conquête des terres), *Taiwan shengtai xuehui dianzibao* (Journal électronique de l'Institut d'écologie de Taiwan), n° 259, 11 novembre 2009, <http://ecology.org.tw> (consulté le 30 juin 2014).

28. Extrait de l'entretien de Liao Ben-chain, membre de l'Institut d'écologie de Taiwan (*Taiwan shengtai xuehui*) diffusé sur la radio Greenpeace le 26 janvier 2010.

29. Le Taiwan Rural Front a été fondé en décembre 2008 par des militants, des agriculteurs et des chercheurs préoccupés par les droits des agriculteurs, la souveraineté et la sécurité alimentaire, ainsi que l'agriculture durable.

teurs du canton de Hsichou dans le district de Changhua ont formé une alliance contre le détournement de l'eau par le parc scientifique du centre de Taiwan en août 2011. La population locale a signé des pétitions, protesté et organisé des sit-in pour faire cesser la construction de nouveaux aqueducs souterrains conçus pour détourner l'eau des canaux d'irrigation de Cizaijijun vers le nouveau site de la phase quatre du parc. Selon les agriculteurs, l'eau était déjà rare ; l'Association chargée de l'irrigation n'alimentait les canaux que quatre jours sur dix depuis la construction de ChiChi Weir qui fournit l'eau du vapocraqueur n° 6 de Formosa Plastics. Depuis, les agriculteurs ont dû dépenser entre 40 000 et 300 000 NT\$ pour forer des puits et payer des factures d'électricité supplémentaires. Le détournement de l'eau du système d'irrigation pourrait causer des dommages importants pour 30 000 familles vivant de l'agriculture et 180 000 hectares de terres dépendantes du système d'irrigation de Cizaijijun. L'alliance contre le détournement de l'eau a en outre fait valoir que la rivière Chuoshui permettait aux districts de Changhua et de Yunlin d'être « le grenier de Taiwan » en fournissant 80 % des œufs et des coques de l'île et 40 % de son riz, de ses légumes et de son porc. Sans eau, la région déperirait, ce qui compromettrait la sécurité alimentaire du pays⁽³⁰⁾.

Le développement de la phase quatre du parc scientifique du centre de Taiwan a donné naissance à divers conflits au sujet de l'environnement et des expropriations. En réponse aux stratégies gouvernementales visant à faire passer en force l'étude d'impact et l'examen de planification régionale⁽³¹⁾, 85 agriculteurs ont travaillé avec des avocats bénévoles de l'Environmental Jurists Association pour attaquer le gouvernement. Le 11 octobre 2012, la Haute cour administrative de Taipei a annulé l'autorisation du projet. L'administration du parc a interjeté un second appel du jugement devant la cour administrative suprême. En dépit du renoncement en mars 2012 par AUO, le principal locataire du parc, à ses investissements dans la phase quatre du parc à cause de la récession économique, le gouvernement a persisté à poursuivre le plan de développement et décidé de bâtir sur le site controversé un parc industriel spécialisé dans la mécanique de précision et les industries liées. Ces changements ont été approuvés par la commission d'examen le 4 février 2013. Les protestations se sont poursuivies durant l'examen du projet et continuent encore aujourd'hui.

Dans l'ensemble, le mouvement a eu une position très claire en recherchant systématiquement à obtenir des réparations concrètes contre la répartition inégale des bénéfices et des risques environnementaux. Il reproche à l'État développementaliste et aux entreprises de l'électronique de détourner l'eau nécessaire à l'agriculture, de s'approprier les terres pour y bâtir des parcs scientifiques et de déverser des eaux usées susceptibles de polluer les cours d'eau servant à l'irrigation, les nappes phréatiques servant à la pisciculture et les zones humides servant à l'ostréiculture. Il s'inquiète des conséquences négatives de la pollution atmosphérique et de la contamination des ressources hydriques sur la santé des résidents locaux et, à terme, du reste de la population par la consommation alimentaire.

Par ailleurs, un contre-discours, proposant notamment des alternatives au modèle de développement injuste actuellement mis en œuvre, a vu le jour au sein du mouvement. Les intérêts du secteur capitaliste de l'électronique de pointe ont longtemps été identifiés aux intérêts de la nation mais le mouvement exerce une pression sur l'État développementaliste pour qu'il change de voie en adoptant un processus de prise de décision plus démocratique et en l'incitant à jouer pleinement son rôle de protecteur de l'environnement.

Les écologistes se battent pour promouvoir une forme alternative de développement dans laquelle une agriculture et un mode de vie durables sont

privilegiés. Dans les conflits sur l'expansion du parc scientifique du centre de Taiwan, les effets potentiellement délétères sur l'agriculture et la pêche ont soulevé des inquiétudes particulièrement vives sur les questions de sûreté et de sécurité alimentaire. Les critiques des écologistes affirment par exemple que « l'alliance entre l'État et le capital technologique [est] devenue un gigantesque monstre dévorant la terre, l'eau et les ressources naturelles limitées, ne laissant aucune possibilité de survie aux prochaines générations »⁽³²⁾ et que « ces conséquences dangereuses finiront par nous rattraper par le biais de la chaîne alimentaire, avec le déversement quotidien d'eaux usées industrielles dans les eaux d'irrigation pour la culture du riz, des légumes et des fruits, mais aussi dans les cours d'eau puis les océans, où elles contaminent les produits halieutiques sur les côtes »⁽³³⁾. Les blogueurs et les utilisateurs d'Internet se sont fait l'écho de cet argument en propageant des commentaires tels que « nous ne pouvons pas nous nourrir de panneaux solaires ». Ces demandes du mouvement pour protéger l'agriculture sont cohérentes avec la campagne, de plus en plus puissante, en faveur d'une agriculture durable et de la souveraineté alimentaire.

La lutte pour le droit à la reconnaissance

Depuis 2005, la société taïwanaise a assisté au développement de groupes de militants sociaux luttant pour les droits des personnes touchées par les controverses autour des parcs scientifiques et les dangers de l'industrie électronique. Cette évolution en faveur d'une reconnaissance de la diversité des parties prenantes et de l'expérience des communautés touchées peut être comprise comme la troisième dimension de la justice environnementale souhaitée par le mouvement. Comme nous l'avons mentionné précédemment, le mouvement a mobilisé ces dernières années les organisations environnementales les plus actives du pays. Ces organisations sont généralement constituées d'un cadre à plein temps et de professionnels bénévoles, notamment des chercheurs en sciences sociales ou en sciences de l'environnement, des spécialistes en matière de santé publique ainsi que des avocats. Le mouvement a également attiré des étudiants qui ont formé différents groupes de soutien, tels que la Shialo River Youth Taskforce et l'Anti-CTSP Youth, dans les communautés locales ou sur les campus.

Plus fondamentalement, les agriculteurs et les pêcheurs locaux se sont organisés en formant des associations et des réseaux actifs avec les organisations environnementales pour lutter contre les plans de développement qui menacent leur quotidien. Certains sont également devenus des militants informant, soutenant et partageant des informations avec d'autres agriculteurs et pêcheurs affectés par les parcs scientifiques. Au cours de plusieurs campagnes, les pêcheurs ont apporté des coquilles d'huîtres et les agriculteurs des fruits, des fleurs, des légumes et des gerbes de riz pour illustrer la menace de l'industrie électronique sur la pêche et l'agriculture. Leurs actions ont attiré l'attention du public et miné la légitimité d'une forme injuste de développement.

30. Site internet de Shouhu Cizaijijun (Préserver le système d'irrigation de Cizaijijun – Hoklo pour Cizipizhen), <http://hsichou.blogspot.tw/> (consulté le 30 novembre 2013).

31. L'examen de planification régionale a été approuvé le 12 novembre 2009.

32. Extrait de l'entretien accordé par l'écologiste Liao Ben-chain de l'Institut d'écologie de Taiwan à la station radio de Greenpeace le 26 janvier 2010.

33. Hua-Mei Chiu, « Jike de kexue yuanqu, binsi de Taiwan nongye: cong zhongke Houli jidi d'ercitingzheng huitanqi » (Détruire l'agriculture pour construire des parcs scientifiques : observations sur la seconde audience du site de Houli du parc scientifique du centre de Taiwan), *Diqiu gongmin* (Citizen of the Earth, Taiwan), vol. 2, Kaohsiung, CET, 2008.

De plus, les agriculteurs ayant un savoir empirique en matière de météorologie, d'hydrologie, de culture et d'utilisation de la terre, ils ont joué un rôle clé dans la mise en cause des connaissances des pouvoirs publics et des élites au cours du processus d'étude d'impact. Dans le cas de la phase trois du parc scientifique du centre de Taiwan, les agriculteurs ont collaboré avec les organisations écologistes pour s'opposer à la vision technocratique et non démocratique des études d'impact. Par exemple, il avait été décidé de rejeter les eaux usées dans la rivière Newchoukeng pendant quatre ans, avant la construction de canalisations de la phase trois du parc. Selon les déclarations d'impact environnemental soumises par le promoteur, aucune exploitation n'utilisait ce cours d'eau pour l'irrigation et son volume était suffisant pour diluer les eaux usées de l'industrie électronique. Les agriculteurs n'ont eu aucun mal à montrer que 200 hectares de terres cultivables situées sur les berges de la rivière Newchoukeng utilisaient le cours d'eau pour l'irrigation. Il est également apparu que le débit indiqué dans les déclarations d'impact environnemental était bien plus élevé que les estimations empiriques des agriculteurs. Les membres de la commission d'examen ont par la suite produit des photographies satellite montrant l'existence des exploitations ainsi que des données précises sur les volumes d'écoulement, révélant ainsi que les estimations de l'étude n'étaient basées que sur les données de trois journées pendant la saison des pluies⁽³⁴⁾. Comme l'a indiqué un membre de la commission d'examen : « les agriculteurs disposent de connaissances complètes et précieuses [...]. Leur connaissance empirique de l'environnement aquatique et de la géographie locale est bien meilleure que celle des technocrates »⁽³⁵⁾.

La recherche d'une juste reconnaissance des parties prenantes et des épreuves subies par les communautés touchées a été centrale pour le mouvement contre le parc scientifique du centre de Taiwan. Dans le cas de la phase trois du parc, agriculteurs, groupes environnementaux et avocats ont lutté pendant huit ans pour obtenir justice à travers le système juridique. À ce jour, l'âge moyen des six agriculteurs ayant lancé une action en justice contre l'Administration pour la protection de l'environnement est supérieur à 60 ans. Bien que les agriculteurs aient systématiquement remporté les batailles juridiques de ce contentieux qui n'est pas encore terminé, le gouvernement a sapé l'autorité du système judiciaire en permettant aux entreprises de poursuivre leurs activités. Rétrospectivement, la position ferme et intangible des agriculteurs a contesté la légitimité de l'État développementaliste et dénoncé l'injustice inhérente à un système où les profits capitalistes sont l'indicateur du développement.

En outre, comme ses homologues internationaux, le mouvement taïwanais s'est récemment efforcé d'être reconnu comme partie prenante par les entreprises de l'électronique afin de les inciter à assumer la responsabilité de leur mauvais comportement et à adopter des pratiques conformes à la justice environnementale, au principe de précaution et à la responsabilisation du producteur. Pendant longtemps, le gouvernement taïwanais a construit des murs autour des parcs scientifiques et organisé le traitement centralisé des eaux usées pour faire écran et préserver les entreprises des conflits environnementaux. Le mouvement écologiste a par conséquent eu du mal à identifier les pollueurs ou à mettre les entreprises face à leurs responsabilités. Ces dernières années, le camp écologiste a eu l'opportunité de dénoncer les entreprises en dehors des parcs scientifiques, par exemple lors des campagnes contre la pollution de la rivière Shiaoli en 2008 et de la rivière Houjin en 2014. Dans ces campagnes, les organisations environnementales n'ont eu de cesse de souligner l'importance et la nécessité pour les entreprises de reconnaître le



Photo 1 – Après une conférence de presse le 13 décembre 2013, des militants de Citizen of the Earth Taiwan, des groupes communautaires et des syndicalistes protestent sur les bords de la rivière Houjin contre le déversement des eaux usées par l'usine d'ASE (Advanced Semiconductor Engineering Inc. ; en chinois : 日月光半導體製造股份有限公司). Sur le premier panneau, on peut lire : « ASE malpropre ! Rendez la rivière Houjin au peuple ! ». Sur le second panneau, on peut lire : « Cessez vos activités sans stopper le versement des salaires [des employés] » © Avec l'autorisation de Chih-nan Fu 傅志勇

statut de partie prenante des divers acteurs sociaux concernés. Lors des protestations de 2008 à l'occasion de la conférence sur la responsabilité sociale des entreprises organisée par Acer, principal client de CPT et d'AUO, les groupes écologistes ont utilisé la notion de partie prenante pour interpellé Acer : « le respect des exigences réglementaires n'est en aucun cas équivalent à l'adoption de normes relatives à la responsabilité sociale des entreprises. Acer doit travailler avec les parties prenantes au niveau local pour inciter le gouvernement de Taiwan à adopter une approche plus globale des règlements environnementaux, des procédures opérationnelles et de la mise en œuvre des normes »⁽³⁶⁾. Le cas d'ASE en 2014 offre un autre exemple. Afin de demander des comptes à ASE, premier fournisseur mondial de services d'essai et d'assemblage de semi-conducteurs, sur le déversement illégal d'eaux usées toxiques dans la rivière Houjin à Kaohsiung, Citizen of the Earth Taiwan (CET) a travaillé en étroite collaboration avec la communauté, les agriculteurs et les pêcheurs locaux ainsi que les syndicats et a demandé que ces acteurs soient considérés comme les parties prenantes d'une entreprise socialement responsable⁽³⁷⁾. (Voir photo 1)

En outre, Citizen of the Earth Taiwan a également recherché le soutien d'autres organisations au niveau international pour faire pression sur ASE. Le mercredi 12 février 2014, CET a tenu une conférence de presse pour effectuer une déclaration internationale conjointe sur les mauvais compor-

34. Hua-mei Chiu, « Chengjiu kexue yuanqu », *art. cit.*

35. Entretien ESE9, 12 mars 2008, Taipei.

36. Citation extraite de la déclaration du Taiwan Environmental Action Network intitulée : « Les organisations environnementales taïwanaises confrontent Acer et appellent les consommateurs et les ONG environnementales américains et européens à ne pas se laisser duper par l'entreprise ».

37. Après le scandale de la pollution par ASE, Citizen of the Earth Taiwan a appelé à un arrêt des activités d'ASE le temps de l'enquête tout en maintenant le paiement des salaires de ses employés. CET a invité les militants syndicaux et le tout nouveau syndicat taïwanais de l'électricité, de l'électronique et de l'informatique à rejoindre les protestations sur les berges de la rivière Houjin le 13 décembre 2013, ce qu'ils ont fait. Voir www.cet-taiwan.org/node/1855 (consulté le 13 décembre 2013).

tements d'ASE signée par 50 organisations et militants du monde entier. En s'appuyant sur une campagne internationale et en exerçant une pression sur le pollueur via la chaîne d'approvisionnement mondiale, il est devenu de plus en plus commun pour les groupes environnementaux et pour ceux qui n'ont pas de pouvoir de faire entendre leur voix et d'exiger d'être reconnus comme parties prenantes par ces entreprises puissantes⁽³⁸⁾.

Conclusion

Dans cet article, nous avons montré que le mouvement contre l'expansion des parcs scientifiques et de l'industrie électronique à Taiwan s'est développé, non seulement en taille, mais aussi en intégrant des questions relatives à la justice environnementale et sociale. Depuis le milieu des années 2000, on peut considérer que le mouvement s'est transformé en plaçant au centre de ses revendications l'exigence d'une juste distribution des bénéfices et des risques environnementaux, le droit de participer au processus de prise de décision et le droit à la reconnaissance.

Le mouvement s'est d'abord concentré sur le problème de l'injustice sociale et environnementale liée à l'expansion des industries de pointe, notamment l'épuisement des ressources naturelles et la dégradation des écosystèmes, ainsi que les injustices subies par les pêcheurs et les agriculteurs privés de leurs terres ou qui ont vu leurs terres et leurs ressources hydriques polluées. L'une des grandes réussites du mouvement est d'avoir su former des réseaux avec les agriculteurs, les pêcheurs et la population locale. Cet ancrage au niveau local a permis d'opérer une mutation du mouvement écologiste en un mouvement plus largement soucieux de justice sociale, effectuant la synthèse entre la protection de l'environnement et la santé, les droits des agriculteurs, l'agriculture durable et une technologie responsable. Comparé à ses équivalents internationaux, le mouvement contre l'industrie électronique à Taiwan a établi des liens plus solides avec les agriculteurs qu'avec les employés du secteur.

Deuxièmement, les conflits sur l'expansion de l'industrie électronique et les parcs scientifiques montrent que la structure du pouvoir politique actuelle est biaisée en faveur des producteurs électroniques ; le processus de prise de décision économique et environnemental manque de démocratie, la réglementation environnementale est dépassée et les groupes concernés se voient refuser le droit d'accès aux informations. Des études d'impact aux

examens de planification urbaine en passant par les diverses réunions et audiences publiques, agriculteurs et militants ont protesté contre le manque de transparence de l'information et de possibilité de participation du public. Afin de remédier aux carences institutionnelles et à l'exclusion politique, les organisations écologistes prônent une réglementation plus rigoureuse répondant au principe de précaution. Ils souhaitent également une meilleure transparence, notamment au regard des informations sur les substances dangereuses utilisées dans l'industrie électronique. Les partisans du mouvement se sont également joints à un effort commun pour la révision de la réglementation sur l'industrie électronique et les parcs scientifiques. Les principaux acteurs du mouvement, à savoir Citizen of the Earth Taiwan, Taiwan Watch Institute, l'Environmental Jurist Association et la Wild at Heart Legal Defense Association ont travaillé de concert depuis 2011 pour amender la loi sur le contrôle des substances chimiques afin de la mettre au niveau des normes internationales, notamment de REACH, le règlement de l'Union européenne sur l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et les restrictions des substances chimiques. Le mouvement a souligné l'importance d'une gestion saine des produits chimiques, de l'adoption du principe de précaution, de la politique « pas de données, pas de marché » (*no-data-no-market*), du renversement de la charge de la preuve, du droit de savoir et des principes de justice sociale et environnementale. La nouvelle version de la loi a finalement été approuvée par le parlement en novembre 2013. Cependant, il reste à voir dans quelle mesure l'amendement incitera les entreprises de l'électronique et l'État à effectuer des améliorations parallèles et proportionnelles en matière de santé et de sécurité environnementale mais aussi de justice sociale. Il ne fait plus de doute que l'intérêt croissant du mouvement écologiste pour la justice environnementale et sociale joue et continuera à jouer un rôle clé pour demander des comptes au secteur de l'électronique de pointe et le mettre face à ses responsabilités, ainsi que pour dénoncer l'État développementaliste qui souvent dissimule les effets négatifs de cette industrie sur l'environnement et la santé publique.

■ Traduit par Camille Richou.

■ Hua-mei Chiu est maître de conférences en sociologie à

l'Université nationale Sun Yat-sen.

Department of Sociology, National Sun Yat-sen University, 70
Lienhai Rd., Kaohsiung City 80424, Taiwan (fschiu@gmail.com)

38. Voir le site Internet de Citizen of the Earth Taiwan, www.cet-taiwan.org/node/1895 (consulté le 13 février 2014).